

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÉSOLUTION APPROUVANT LE PROJET PARTICULIER PP-2017-002 VISANT À AUTORISER L'IMPLANTATION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT COMMERCIAL À MÊME LA ZONE COMMERCIALE C-7-443-1 SUR LE LOT 1 389 313, SITUÉ AU 4539, BOULEVARD DES SOURCES AFIN DE PERMETTRE UNE MARGE AVANT DE 3 MÈTRES AU LIEU DE 9 MÈTRES, UNE MARGE LATÉRALE SUD DE 2,02 MÈTRES AU LIEU DE 3 MÈTRES ET DE N'AUTORISER SUR LE LOT QUE L'USAGE C1 « VENTE DE DÉTAIL ET SERVICES »

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÉSOLUTION SUSMENTIONNÉ DE L'ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO :

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil d'arrondissement, suite à l'approbation par la résolution numéro CA17 29 0278 à sa séance ordinaire du 11 septembre 2017, du premier projet de résolution approuvant le projet particulier PP-2017-002 intitulé comme ci-dessus, tiendra une assemblée publique de consultation le **lundi 11 décembre 2017 à 18 h 30**, à la mairie d'arrondissement située au **13665, boulevard de Pierrefonds**, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

QUE l'objet du projet de résolution est d'autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment commercial à même la zone commerciale C-7-443-1 sur le lot 1 389 313, situé au 4539, boulevard des Sources afin de permettre une marge avant de 3 mètres au lieu de 9 mètres, une marge latérale sud de 2,02 mètres au lieu de 3 mètres et de n'autoriser sur le lot que l'usage C1 « Vente de détail et services », en vertu du règlement CA29 0045 sur les projets particuliers de construction et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de résolution contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE le projet de résolution et la description du projet particulier sont disponibles pour consultation au bureau du Secrétaire d'arrondissement, du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à midi. Ils sont également disponibles dans la page « avis publics » sur le site Internet de l'arrondissement au www.ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro.

DONNÉ À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce vingt-deuxième jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-sept.

Suzanne Corbeil, avocate
Secrétaire d'arrondissement

/rl